



COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

PROCÈS-VERBAL N° 04 – RENION DU 07 SEPTEMBRE 2023

Président : M. BAUDOUIN Gilles

Vice-Président : M. ROUGER Alain

Secrétaire : M. GODET Jean-Pierre




Membres : MM. GAUVIN Francis – PETIT Jean-Jacques – PRUNIER Jacky

Excusés : M. GODET Jean-Marie

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 € seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Les Membres des Commissions ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

-  M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise
-  M. GODET Jean-Marie – RC Parthenay Viennay
-  M. GODET Jean-Pierre – FC Inter Bocage
-  M. GAUVIN Francis - FC Haut Val de Sèvre 94
-  M. PETIT Jean-Jacques – US Vrère St Léger de Montbrun
-  M. PRUNIER Jacky – AM.S. Assais
-  M. ROUGER Alain – Av.S. Echiré St Gelais

Le Procès-verbal n° 03 du 1^{er} Septembre 2023 est adopté à l'unanimité des Membres présents.



COMMISSIONS DEPARTEMENTALES
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX
PROCES-VERBAL N° 04 REUNION DU 07 SEPTEMBRE 2023

DECLARATIONS MATCHS AMICAUX

- Du club de l'Avenir 79 FC :
 - Contre Pays Néo Créchois le 06 septembre 2023
 - Contre la Venise Verte en U16, U18 et U13 le 06 septembre 2023
 - Contre Parthenay Viennay en U14 le 09 septembre 2023
 - Contre Thouars en Féminines le 10 septembre 2023

- Du club de US Pays Maixentais :
 - Contre Pays Mellois le 05 septembre 2023
 - Contre le FC Boutonnais en U17 le 08 septembre 2023

- Du club de Thouars Foot 79 :
 - Contre Niort st Florent en U16 le 06 septembre 2023
 - Contre Parthenay Viennay en U13 le 09 septembre 2023
 - Contre le Puy Vaudelnay en U13 le 09 septembre 2023
 - Contre le So Chatellerault en U14, U15, U16 et U18 le 09 septembre 2023

- Du club de Chauray FC :
 - Contre Celles Verrines le 04 septembre 2023
 - Contre Pays Mellois le 05 septembre 2023
 - Contre La Rochelle en U18 le 06 septembre 2023

COURRIERS

- Du club d'Exireuil : Désirant engager une équipe (3) en entente avec le Haut Val de Sèvre FC, en 5^{ème} division seniors.

Pris note. La Commission donne son accord et intègre l'équipe Ent. Exireuil / HVS (3) à la poule E de 5^{ème} Division.

- Du club du FC3C : Concernant les modifications de lieu de match de leur équipe (3) ayant en incidence le basculement automatique des matchs de 13h00 à 15h00 lorsqu'aucun match n'était programmé à 15h00.

Pris note. L'article 16/2 des RG de la LFNA a été appliqué.



COMMISSIONS DEPARTEMENTALES
SPORTIVE - LITIGES ET CONTENTIEUX
PROCES-VERBAL N° 04 REUNION DU 07 SEPTEMBRE 2023

TIRAGE DE LA COUPE DES DEUX-SEVRES

DISTRICT
DEUX-SEVRES
FFF

COUPE DES DEUX-SEVRES

Tirage du 1er tour

Dimanche 17 Septembre 2023

Avenir 79 (2)	VS	Niort St Florent (3)
Niort St Liguairé (3)	VS	Pays Mellois (2)
Genneton (1)	VS	Vrines FC (2)
Viennay Gâtine FC (1)	VS	Vouillé (2)
St Martin du Fouilloux (1)	VS	Celles Verrines (2)
Neuvy Bouin (1)	VS	Montravers (1)
Limalonges (1)	VS	Paludéen FC (1)
Chenay Chey Sepvret (1)	VS	Marigny (1)
FC du Thouet (1)	VS	Amailloux (1)
Fomperron Ménigoute (1)	VS	Rom (1)
Sauzéen USA (1)	VS	Niort Clou Bouchet (1)
Aubinrorthais (2)	VS	Interbocage (2)

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN